



## PRÉFET DE LA SAVOIE

**Direction Départementale  
des Territoires de la Savoie**

**Conseil Départemental de la Savoie  
Direction des Routes  
1 rue des cévennes  
73018 CHAMBERY**

**DDT de la Savoie - Service  
Environnement, Eau,  
Forêts**

Dossier suivi par :

Objet : dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement :  
**confortement provisoire du pont du Nant Des Banges sur la commune d' UGINE**

Sophie ROSAY

**Accord sur dossier de déclaration**

Tél. : 04 79 71 72 83  
sophie.rosay@savoie.gouv.fr

**Réf. :73-2020-00061**

Chambéry, le 18 Mai 2020

### **COURRIER ENVOYE PAR MAIL UNIQUEMENT**

Monsieur le Directeur des routes,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement concernant l'opération :

#### **de confortement provisoire du pont du Nant Des Banges sur la commune d' UGINE,**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 27 Avril 2020, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.**

**Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.**

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de la commune d'Ugine pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information. Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture de la SAVOIE durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R.514-3-1 du code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation  
Le responsable de l'unité Aménagement des Milieux  
Aquatiques



Olivier BARDOU